

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA LIGUE D'ATHLÉTISME NOUVELLE-AQUITAINE
(LANA)
Samedi 1^{er} avril 2023

Centre Universitaire de la Charente
Amphithéâtre Jean Monnet
24 route de la Croix du Milieu
16100 LA COURONNE

ORDRE DU JOUR

Président de séance : René Meyer

1. **10h30 Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président**
2. Vérification des pouvoirs et Quorum *Nadia Bali-Abdou*
3. Présentation des personnalités présentes et information personnes excusées..... *Françoise Jeante*
4. Hommage aux défunts *Françoise Jeante*
5. Adoption du PV de l'AG du 02/04/2022 VOTE
6. Finances
 - 6.1 Présentation des comptes 2022 *Jean-Pierre Rouquier*
 - 6.2 Rapport situation financière 2022..... *Jean-Bernard Viste*
 - 6.3 Rapport Commissaire aux comptes *Patrice Hiriberry*
 - 6.4 Approbation comptes 2022 VOTE
 - 6.5 Affectation du résultat VOTE
 - 6.6 Quitus au Trésorier VOTE
 - 6.7 Élection du Commissaire aux comptes (renouvellement pour six ans) VOTE
 - 6.8 Cotisations Clubs et Individuelles VOTE
 - 6.9 Budget prévisionnel 2023 VOTE
7. **12h15 Récompenses fédérales et pause repas**..... *Joël Jollit*
8. **14h00 Rapport moral**..... *René Meyer*
9. Rapport d'activité (sur le site) *Françoise Jeante*
10. Rapport sportif *Michaël Bournazeix*
11. Bilans et Perspectives sportives
 - 11.1 Haut-niveau et CSO *Yoann Cabirol*
 - 11.2 Jeunes *Alain Devaux*
 - 11.3 Masters *Martine Dusart*
 - 11.4 Marche Athlétique et Marche Nordique *Bernard Saintemarie*
 - 11.5 Running *Alain Rinjonneau*
 - 11.6 Athlé Forme Santé..... *Martine Prévost*
 - 11.7 Formation *Marie-Anne Gorichon Rouet, Frédéric Taillard, Joël Jollit*
 - 11.8 Communication..... *Nicole Duclou*
 - 11.9 Comité d'Éthique et Déontologie *Grégory Bottier*



12. *Intervention de la CSOE*

Présentation du (ou des) candidat(s) et Élection complémentaire de 1 (ou 2) membre(s) au Comité directeur *Françoise Jeante*

VOTE

Intervention de la CSOE

Proclamation des résultats par le Président de la séance

13. Intervention des personnalités présentes

14. Intervention représentant(e) de la FFA.....

15. **16h30 Clôture de l'Assemblée Générale par le Président**

1/ 10h30 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR LE PRÉSIDENT

À 10h50, René Meyer Président de la Ligue et Président de séance ouvre l'assemblée.

« *Bonjour à toutes et à tous.*

Au nom de tous les membres du Comité Directeur, je vous remercie pour votre présence mesdames et messieurs les Présidents de clubs ou leurs représentants.

Merci également à nos délégués de club présents. Vos clubs sont les lieux de vie de notre athlétisme.

Un grand merci à Nicole Duclos et à toute son équipe qui ont permis une nouvelle fois que nous nous retrouvions en présentiel sur ce Centre Universitaire de la Charente pour cette AG 2023.

À l'automne 2020, vous nous avez élus sur un programme résumé par deux mots mobilisateurs : « Proximité et Performance ». Ce double projet est toujours d'actualité.

Cette Assemblée Générale est l'occasion, au terme d'exercices annuels rendus atypiques par la COVID, d'établir un état d'avancement de ce programme.

Notre après-midi sera consacré à notre plan de développement, aux actions menées, aux résultats et problèmes rencontrés et aux moyens mis en œuvre, avec les présentations du rapport d'activité de notre Secrétaire Générale Françoise Jeante et des rapports des Présidents des différentes commissions. Vous avez pu consulter en avant-première ces documents sur le site de la Ligue.

Ce matin, nous concentrerons notre attention sur les finances avec notre Trésorier Général Jean-Pierre Rouquier, Jean-Bernard Viste du cabinet comptable et Patrice Hiriberry Commissaire aux comptes que nous remercions pour leur présence.

Je nous souhaite à tous une journée animée et constructive. »

Il donne ensuite la parole à Didier Dell'Accio, assistant technique pour la Société LENI, afin d'entreprendre la vérification du fonctionnement des boîtiers électroniques (vote test) ainsi que l'affichage du nombre de voix sur chacun d'eux.

Enfin, Jean Gracia, représentant de la FFA à l'occasion de cette journée, informe l'assemblée d'un vote supplémentaire à suivre (intitulé résolution N°0 « validation de la tenue de l'Assemblée Générale ») et en explique les raisons, notamment l'application stricte des statuts pour une question souveraine.

Résultats

OUI90,73 %(23269 voix)

NON.....5,82 %(1493 voix)

ABSTENTION.....3,45 %(885 voix)

2/ VÉRIFICATION DES POUVOIRS ET QUORUM

Rapport de la Commission des Statuts et Règlements (CSR) LANA

| Ensemble des Clubs membres LANA | Clubs | Voix |
|---|--------------|---------------|
| Situation au 31 août 2022 (art 11.1) | 221 | 27 970 |
| Clubs radiés | 2 | 48 |
| Votants AG 1^{er} avril 2023, à jour de cotisation | 219 | 27 922 |
| Décisions ordinaires (statuts, art 18) | Clubs | Voix |

| | | |
|---|--------------|-------------|
| Quorum : moitié et moitié + 1 (art 18.1) | 111 | 13 962 |
| Majorité des suffrages exprimés (art 13.4) | - | absolue |
| Assemblée Générale 1^{er} avril 2023 | | |
| | Clubs | Voix |
| Présents ou représentés (émargements) | 165 | 25 647 |
| Absents et non représentés | 54 | 2 275 |

3/ PRÉSENTATION DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES, ET INFORMATION PERSONNES EXCUSÉES

Françoise Jeante, Secrétaire Générale, présente les personnalités présentes :

- Jean Gracia, Vice-Président FFA, représentant le Président André Giraud
- Fabrice Biron, Vice-Président CROS Nouvelle-Aquitaine en charge du Sport & Professionnalisation, représentant le Président Philippe Saïd
- Mathias Lamarque, Directeur de la DRAJES Nouvelle-Aquitaine
- Patrice Hiriberry, HCA Experts, Commissaire aux comptes
- Jean-Bernard Viste, Cabinet PARTEXIA, Expert-comptable

Elle énonce ensuite la liste des personnalités excusées :

- Célia Hélon, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sport Conseil Départemental de la Charente
- Philippe Bouty, Président du Conseil Départemental de la Charente
- Philippe Saïd, Président du CROS Nouvelle-Aquitaine

4/ HOMMAGE AUX DÉFUNTS

Françoise Jeante énonce ci-après les personnes nous ayant quittés en 2022-2023, puis une minute de silence est respectée.

- Nolan Lieubray, ancien athlète et encadrant du club 024021-S/L Périgord Noir A (décédé 16/04/2022)
- Michel Soirat, président du club 087048-Les Godasses Ambazacoises, membre Commission Régionale Running et référent Uni'Vert Trail (décédé 05/05/2022)
- Michel Bernadet, ancien trésorier général et président par intérim de l'ex Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme, ancien président de la Commission Régionale des Vétérans, ancien Président au 033011-CA Béglais
- Didier Borde, ancien secrétaire et trésorier général de 033033-US Talence (décédé 02/08/2022)
- Yoann Coutellec, ancien athlète du club 024029-S/L C.O de Coulounieix-Chamiers (décédé 08/2022)
- Aimé Cordoba, ancien président Ligue Aquitaine Athlétisme (décédé en septembre 2022)
- Patrick Haslay, ancien officiel fédéral de marche, ancien membre de la Commission Régionale de Marche en Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme, licencié au 033117-S/L SA Gazinet-Cestas (décédé 24/09/2022)
- Sylvie D'Oliveira, épouse de Marcel D'Oliveira 047008-S/L Stade Villeneuve-sur-Lot
- Bertrand Larronde, ancien starter fédéral du club 033024-Stade Bordelais Athlétisme* (décédé 21/07/2022)
- Denise Joinard, compagne de Henri Leglise, ancien président de l'Association des Entraîneurs Français d'Athlétisme
- Gérard Lacroix, successivement CTD de la Vienne, CTI de l'interrégion Centre-Ouest, CTS de la Ligue Poitou-Charentes, licencié au 086055-Entente Poitiers Athlé 86*
- Micheline Laprelle, ancienne athlète au 033086-Pessac AC
- Françoise Allonneau, épouse de Bernard Allonneau 079006-Stade Niortais*
- Bernard Becavin, ancien président CDA 16, ancien président 016019-Cognac AC

5/ ADOPTION DU PV DE L'AG DU 02/04/2022 – VOTE 1^{ÈRE} RÉSOLUTION

Il est procédé au vote pour l'adoption du PV de l'Assemblée Générale du 2 avril 2022 ([disponible en ligne](#)).

Résultats

OUI83,69 %(21385 voix)
NON.....10,07 %(2574 voix)
ABSTENTION.....6,24 %(1595 voix)

Le PV est adopté.

6/ FINANCES

- 6.1 Présentation des comptes 2022

La présentation des comptes ([documents disponibles en ligne](#)) faite par le Trésorier Général Jean-Pierre Rouquier affiche un montant déficitaire, avec un écart de 95802,59 € (ce montant correspond à la différence entre les recettes et les charges dans la synthèse des actions 2022).

- 6.2 Rapport situation financière 2022

Jean-Bernard Viste est l'Expert-comptable du Cabinet PARTEXIA, lequel travaille avec la Ligue pour la présentation des comptes (certifiés par le Commissaire aux comptes).

L'Expert-comptable précise que le déficit qui s'ajoute à nos fonds propres n'est pas alarmant mais ponctuel car la Ligue n'a pas eu les recettes escomptées.

- 6.3 Rapport Commissaire aux comptes

Patrice Hiriberry, Commissaire aux comptes, attire l'attention dans son rapport sur ces points :

- Les subventions Covid de 2021 ne seront pas versées (pour un montant de 13000,00 €)
- Il n'a pas d'inquiétude particulière par rapport au déficit (plus d'adhésions étaient attendues ; la Ligue a obtenu moins de subventions que prévu)
- Il sera vigilant, par rapport au budget 2023, sur la stratégie qui sera menée pour une situation pérenne.

- 6.4 Approbation des comptes - VOTE 2^{ÈME} RÉSOLUTION

Résultats

OUI78,04 %(19626 voix)
NON.....16,47 %(4142 voix)
ABSTENTION.....5,49 %(1380 voix)

Les comptes sont approuvés.

- 6.5 Affectation du résultat - VOTE 3^{ÈME} RÉSOLUTION

Jean-Pierre Rouquier propose d'affecter le résultat au report à nouveau pour combler le déficit.

Résultats

OUI86,34 %(21586 voix)
NON.....12,02 %(3005 voix)
ABSTENTION.....1,64 %(410 voix)

L'affectation du résultat va être inscrite au report à nouveau.

- 6.6 Quitus au Trésorier - VOTE 4^{ÈME} RÉSOLUTION

Résultats

OUI87,32 %(21264 voix)
NON.....7,87 %(1917 voix)
ABSTENTION.....4,81 %(1172 voix)

Quitus est donné au Trésorier.

- 6.7 Élection du Commissaire aux comptes - VOTE 5^{ÈME} RÉSOLUTION

Nous proposons son renouvellement pour une période de six ans car son mandat est arrivé à échéance.

Résultats

OUI94,01 %(23838 voix)
NON.....4,82 %(1223 voix)
ABSTENTION.....1,17 %(296 voix)

Le mandat du Commissaire aux comptes Patrice Hiriberry HCA Experts est reconduit pour six ans.

- 6.8 Cotisations Clubs et Individuelles - VOTE 6^{ÈME} RÉSOLUTION

Avant de procéder au vote, René Meyer indique qu'au vu des résultats de l'exercice 2022, le Comité Directeur a décidé de maintenir le programme d'actions (aides aux athlètes-compétitions-bénévoles).

Il rappelle la situation des CTS (6 au début en Nouvelle-Aquitaine, un seul CTR en la personne de Frédéric Taillard à ce jour). Pour pallier aux manques, Ludovic Martin et Michaël Bournazeix ont respectivement été affectés au Pôle Espoirs de Limoges et Poitiers, Franck Mimbielle mis à disposition du Pôle Espoirs de Talence.

Il précise que le coût des déplacements a été réduit avec les réunions en visioconférence. Le coût de fonctionnement quant à lui a été réduit avec la fermeture des bureaux de Poitiers.

Pour autant, cela ne suffit pas pour équilibrer les ressources, ce qui nous amène à proposer une augmentation des cotisations individuelles, inchangées depuis 2017.

Jean-Pierre Rouquier présente les nouvelles propositions de cotisations ([disponibles en ligne](#)), précisant qu'elles permettraient à la Ligue d'avoir un budget à l'équilibre.

Avant de procéder au vote, plusieurs clubs interviennent.

- Jérôme Delbrosse (016001-AJ Montmoreau) : *défavorable au tarif multiplié par 2,5 de la licence loisir, les adhérents vont partir.*
- Johan Augeron (086055-Entente Poitiers Athlé 86*) : *ces augmentations vont nous faire perdre beaucoup d'adhérents.*
- Philippe Lafourcade (064043-Pays Basque Athlétisme*) : *1000 EA-PO en moins par rapport au 31 août 2022, le reste environ identique. Que fait la Ligue pour ces petites catégories ? La part départementale devrait être plus importante.*
- Estelle Souques (033088-S/L Élan Girondais Athlétisme) : *informe, pour son club situé en milieu rural, d'une double adhésion avec l'UFOLEP pour les petits. Pourquoi une telle augmentation pour les petits et pourquoi une baisse de la licence compétition ?*
- Alain Gougout (017052-S/L US Saintes Athlétisme) : *ce sera catastrophique si les cotisations sont approuvées. Justifier une hausse pour équilibrer un budget est la pire des stratégies. Pas d'autre solution que de voter contre. L'effectif des licenciés va chuter. Les runners vont partir → le running va plomber le budget. D'accord pour une augmentation pas autant.* Applaudi par l'assemblée.

René Meyer annonce que comparé aux autres ligues, nous sommes plus chers en compétition, moins chers en loisir et moins chers que dans d'autres sports. Sur la question de ce que la Ligue fait pour le running, voir les actions et le travail de développement réalisé par la CRAFS. Enfin, il informe que l'idée d'un tarif unique à 17,00 € n'a pas été retenue par le Comité Directeur.

- Alain Devaux (086055-Entente Poitiers Athlé 86*) : *s'aligner sur les autres ligues n'est ni raisonnable ni justifiable. Nous sommes tous différents (dans les départements). Que fait-on pour les BE-MI ?*
- Benoist Guillet (024026-Elan Sportif de Trélissac) : *sans hausse depuis 2017, il est normal qu'il y ait une augmentation par rapport au coût de la vie mais celle proposée est trop importante. Il faut maîtriser les dépenses.*
- Claude Stella (064037-AS Ascain Elgarrekin) : *une hausse de la licence encadrement quand nous sommes en manque de juges officiels ne va pas inciter ces derniers à s'investir.* Applaudie par l'assemblée.
- Valérie Henkes (040011-US Tyrosse) : *rien n'est fait pour EA-PO-BA.* Applaudie par l'assemblée.
- Jean-Luc Dufau (040008-Stade Mont de Marsan) : *OK pour une hausse mais son club voit augmenter le nombre des EA-PO et déplore le peu de compétitions/cross pour eux. Est surpris par la baisse du tarif licence compétition chez les grands. Remarque positive : la gratuité d'AthléTV pour voir les compétitions.*
- Olivier Mauffrey (033118-Léognan Athlétisme) : *les votes portant sur le budget prévisionnel et les cotisations ne peuvent être dissociés. Si ces votes étaient favorables, il manquerait 50000,00 € de cotisations alors qu'il estime ce montant à 80000,00 €. Il ne faudrait pas que ce déficit soit systémique.*

Par rapport à une question d'un club quant aux prestations offertes mentionnées dans son discours, René Meyer qu'il fait référence à l'organisation des compétitions, en termes de frais et d'aides de la Ligue.

Jean Gracia précise que les montants de cotisations à valider (à payer à la Ligue) permettent à la Ligue de fonctionner. Les clubs ne sont pas tenus de répercuter cette hausse sur leurs adhérents. La part communément intitulée départementale ou régionale correspond à la somme demandée à chaque club pour telle entité (CDA ou Ligue). Enfin, il rappelle le tarif unique à 36,00 € de la licence FFA.

Un club demande des précisions par rapport au montant des fonds propres (qui passe de 520 000 € à 425 000 € au 31/12/2022) et au déficit de 95000,00 €.

Résultats

OUI15,64 %(4012 voix)
NON.....76,45 %(19608 voix)
ABSTENTION.....7,90 %(2027 voix)

La proposition présentée pour 2023-2024 est rejetée.

- **6.9 Budget prévisionnel 2023 - VOTE 7^{ÈME} RÉSOLUTION**

René Meyer indique que le budget prévisionnel a été construit avec une hausse des cotisations.

Cette proposition ayant été refusée par l'assemblée, on reste sur les tarifs de cotisations 2022. Le Comité Directeur va devoir se réunir pour revoir à la baisse un certain nombre de dépenses. Les recettes prévues ne seront pas là (vote contre des cotisations).

Précisions de Jean Gracia : le vote du budget prévisionnel ne peut pas avoir lieu du fait du vote contre l'augmentation des cotisations. Une Assemblée Générale devra être convoquée (possibilité en visioconférence) avec présentation d'un nouveau budget prévisionnel à valider. En attendant, le Comité Directeur fonctionne sur le budget prévisionnel 2022.

- Estelle Cartry (017059-Athlétisme Sud 17*) : *souhaite malgré tout voir ce BP 2023.*
- Jean-Luc Dufau : *insiste sur l'intérêt de débattre et rêve de voter le budget prévisionnel avec le même montant et des cotisations différentes.*

Jean Gracia répète que ce n'est pas possible → le Comité Directeur doit retravailler un BP à représenter et à revoter en AG.

Patrice Hiriberry : le Comité Directeur avait déjà acté une augmentation des cotisations. Que voulez-vous faire par rapport aux actions Ligue pour les clubs, au jury à rémunérer, etc. ? Les choix des orientations vont définir les charges et le montant des cotisations.

13/ INTERVENTION DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

À près de 13 heures, René Meyer donne la parole à Mathias Lamarque (retenu par d'autres obligations cet après-midi).

Le Directeur de la DRAJES indique qu'il vient d'assister à un bel exemple de vitalité démocratique puis aborde les aides à l'athlé :

- Le stade couvert de Limoges
- Le Pass'Sport (pour lequel 121 clubs seulement ont fait des demandes) qui représente un moyen de baisser les cotisations pour les jeunes
- Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (23 CDA ont fait des demandes)

Projection post JO 2024 : quand les jeunes vont vouloir venir dans nos clubs, quel levier va-t-on pouvoir lever afin de vous accompagner au mieux ?

- Un service civique est payé par l'état et cotise pour la retraite, il y en a trop peu dans les clubs.

La DRAJES travaille avec la Ligue sur trois conventions pour favoriser l'entrée des jeunes en monde scolaire dans l'athlé.

7/ 12H15 RÉCOMPENSES FÉDÉRALES ET PAUSE REPAS

À 13 heures, Françoise Jeante annonce que les médailles fédérales seront remises après le repas (et non pendant comme initialement prévu à l'ordre du jour) puis invite l'assemblée à prendre part au déjeuner.

À la reprise de la séance, Joël Jollit, Vice-président LANA, commente la remise des récompenses fédérales, justifiant le choix de ne pas la programmer en fin d'AG comme les années précédentes, par respect pour les récipiendaires.

- Médaille de bronze remise à Alain Devaux par Joël Jollit
- Médaille d'or remise à Brigitte Leveque par Jean Gracia
- Médaille d'or remise à Nelly Petit par Daniel Arcuset
- Médaille d'or de Christian Lamarche remise à son club par Françoise Jeante
- Médaille d'or de Patricia Skrzypek confiée à Jean-Louis Daniel par Jean Gracia
- Médaille d'or remise à Jean-Luc Dufau par Jean Gracia
- Médaille de platine remise à Patrick Jault par Jean Gracia, Françoise Jeante et Daniel Arcuset.
 - o Brandissant sa médaille, Patrick Jault commente ce moment précisant que la FFA fait beaucoup pour les dirigeants à l'instar de ce qui a été dit dans la matinée, ajoutant que cette médaille de platine sera pour lui la dernière puisqu'elle représentante le dernier niveau de récompense fédérale.
- Médaille d'or de Pascale Estournes confiée à Marilyn Georgel par Daniel Arcuset
- Médaille de platine de Michel Sainte-Cluque (excusé) confiée à Jean-Pierre Rouquier par Jean Gracia

8/ 14H00 RAPPORT MORAL

Afin d'avancer sur l'ordre du jour, le Président Ligue ne fait pas lecture de son rapport et précise qu'il sera [mis en ligne](#).

9/ RAPPORT D'ACTIVITÉ (SUR LE SITE)

Le rapport d'activité de la Secrétaire Générale est [consultable en ligne](#).

12/ INTERVENTION DE LA CSOE – PRÉSENTATION DES CANDIDATS ET ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DE DEUX MEMBRES AU COMITÉ DIRECTEUR – VOTE 8^{ÈME} RÉSOLUTION

À 14h25, Denis Loll, membre de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (composée également de Eric Raul présent et Emmanuel Carton excusé), fait lecture de son rapport (adressé par courriel à la LANA).

« Quelques remarques (*) :

- C'est le Comité Directeur qui doit arrêter l'ordre jour alors que celui-ci ne s'est réuni que le 4 mars 2023, soit après (et non avant) l'envoi de la convocation avec son ordre du jour.
- Les membres de la CSOE ont été informés par mail le 7 mars de deux candidatures au Comité Directeur, soit après la réunion du CD du 4 mars. Ainsi, il nous a été impossible de transmettre au Comité Directeur un avis conforme sur la recevabilité des candidatures conformément à l'article 17.7 des statuts. Aucun compte rendu de la réunion du Comité Directeur ne nous a été transmis.

La CSOE constate que les dispositions prévues par les statuts concernant l'organisation et le déroulement du scrutin ne sont pas rigoureusement respectées (art.17.5).

À ce stade, la CSOE émet un avis négatif sur cette procédure d'organisation par non-respect des statuts et demande l'invalidation des résultats si l'organisation des élections devait se poursuivre + demande l'inscription que la constatation des irrégularités soit inscrite au PV de l'AG avant la proclamation des résultats (art.17.7)

(*) statuts art.10, art.12, art.14, art. 17.

Lors de l'AG 2022, les élections organisées ont déjà fait l'objet d'une annulation pour non-respect des statuts. »

À l'issue de cette lecture, Françoise Jeante fait remarquer que son document-PV a été fait à l'identique de celui de l'an dernier et ne voit pas ce qu'elle a pu manquer → Denis Loll répond que la CSOE applique simplement les statuts.

René Meyer rappelle que les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin de liste (cf. Statuts Art.28) puis propose la présentation des deux candidats avant de passer au vote.

- Daniel Arcuset (033014-CA Portets) : *par rapport à ce vice de forme, les statuts prévoient que la CSOE a un rôle de vérification de la recevabilité de ces candidatures. En l'état les candidatures sont recevables et on peut procéder au vote.*

René Meyer présente les deux candidats, Martine Saintemarie et Didier Rousset, précisant qu'il n'y a qu'un seul vote pour les deux personnes en raison du scrutin de liste.

Résultats

OUI78,41 %(19129 voix)
NON.....11,26 %(2743 voix)
ABSTENTION.....10,25 %(2499 voix)

Les candidats sont élus.

Par rapport à l'ordre du jour, étant donné le retard accumulé le matin, René Meyer propose à 14h40 de donner priorité à certains Présidents de commission.

10/ RAPPORT SPORTIF

Le Directeur Sportif Michaël Bournazeix commente le [diaporama disponible en ligne](#), secteur Performance 2022, réalisé avec le CTS Bernard Mossant – qu'il remercie – jusqu'en septembre 2022.

Le secteur Performance découle du Projet de Performance Fédéral. Des aides aux athlètes ont été ajoutées depuis trois ans.

Il félicite les clubs et entraîneurs de structures car il y a plus d'athlètes listés en 2023. Les résultats n'ont jamais été aussi bons que cette année.

Il souligne que la structure de Poitiers accueille aussi des athlètes hors ligue en recherche d'infrastructures et de compétences.

Le nombre d'athlète qualifiés aux championnats de France et leur niveau sont en hausse depuis 2017. Bravo aux clubs.

Le suivi régional est fait par année de naissance.

Aide à la performance : instaurée depuis 2019 pour financer les meilleurs sportifs de la région (listés et potentiels).

Les structures évoluent en septembre 2023 (DTN). En sus des structures Ligue d'accès au haut-niveau (Pôle Espoirs et CRE à Limoges, Poitiers et Talence), retour des structures FFA des Pôle France, au nombre de trois (sprint-haies à Poitiers, demi-fond à Talence, épreuves combinées à Talence) pour listés Relève, Elite et Senior = très haut-niveau.

- Benoist Guillet : *propose d'obliger les athlètes internationaux à participer à deux ou trois compétitions régionales chez nous en Nouvelle-Aquitaine.*
 - o Réponse de Michaël Bournazeix : en raison du ranking, ces athlètes ont plus d'intérêt à privilégier les compétitions de niveau national ou international. Pour autant, prenant l'exemple de Gabriel Tual, il précise que ce dernier reste à Talence et s'entraîne à Talence.
 - Concernant le ranking, Jean Gracia (Vice-Président FFA) rappelle le calendrier mondial imposé par World Athletics, qui recense beaucoup de compétitions importantes depuis janvier 2023. Cela justifie que les athlètes aient un choix à faire pour pouvoir se qualifier aux compétitions internationales.

Enfin, Michaël Bournazeix, au sujet des salles de compétition existantes dans notre région (stadium de Bordeaux-Lac et Creps de Poitiers hors anneau), aborde le projet de salle à Limoges (+ salle d'échauffement + salle dédiée aux lancers de marteau et disque en intérieur). Les travaux commencent, livraison prévue en novembre 2024.

11/ BILANS ET PERSPECTIVES SPORTIVES

- 11.1 Haut-niveau et CSO

Yoann Cabirol, Président de la Commission Régionale d'Accès à la Performance et au Haut-Niveau et Président de la Commission Sportive et d'Organisation, résume le [diaporama consultable en ligne](#).

Il revient sur l'aide à la performance, sujet qui lui tient à cœur pour les athlètes de la Ligue, représentant une aide indirecte aux clubs et constituant un vrai plus.

Il évoque une vraie reprise après deux années de covid et remercie les bénévoles qui œuvrent afin que les compétitions se déroulent au mieux.

2023 = suppression des performances planchers.

Enfin, il remercie tous les membres de la commission pour leur participation aux réunions (cinq en visioconférence, une en présentiel).

- Valérie Henkes : *attire l'attention sur le défaut de buvette au cours des compétitions organisées par la Ligue au stadium de Bordeaux-Lac, et ajoute à titre indicatif que son club paye 11,00 € pour une madeleine, un sandwich et une boisson.*
 - o Yoann Cabirol explique qu'hélas aucun club ne se propose pour tenir les buvettes.
 - Alain Devaux : *rencontre le même problème sur les compétitions du ressort de la CRJ*

- 11.2 Jeunes

Alain Devaux, Président de la Commission Régionale des Jeunes, commente le [diaporama disponible en ligne](#).

Il précise de ses membres, la commission bénéficie de l'aide de Philippe Lafourcade et Alain Gouguet.

« Livret Jeunes 2023 » à paraître dans les jours à venir.

Il a demandé aux clubs organisateurs de réaliser eux-mêmes leurs horaires de compétition, du fait qu'ils connaissent mieux leurs propres installations.

Alain Devaux passe le relais à Julien Le Boudec, responsable au sein de la commission des actions techniques et développement. Ce dernier remercie les personnes ayant contribué à la mise en place de la coupe de France (Véronique Ferrier et Thierry Vigneron, tous deux à la retraite depuis peu, et Laurie Hauet).

Il indique que l'équipe ETR de la CRJ dépend beaucoup des disponibilités de chacun.

Concernant les critères de sélection, avec les minima Horizon Mi1 et Mi2, constat de très peu de minima réalisés. Pour 2022-2023, sur la proposition faite aux Comités Départementaux (info envoyée mi-décembre) de se voir confier la détection, seulement deux retours de CDA pour l'instant → regret du manque de détection réalisé et remonté par les CDA.

Pour terminer, Alain Devaux remercie toutes celles et ceux qui travaillent à la CRJ.

- Benoist Guillet : *les tests proposés étaient très bien.*

Françoise Jeante présente les nouveaux salariés :

- Laurie Hauet, qui remplace Véronique Ferrier au Secrétariat sportif depuis le 1^{er} septembre 2022
- Antoine Tabanou, agent de développement LANA depuis le 28 octobre 2022

Au sujet des agents de développement, René Meyer rappelle que la LANA est toujours candidate pour un poste supplémentaire auprès de la Fédération, puis il remercie Véronique Ferrier, partie en retraite après 41 ans de bons et loyaux services.

- 11.7 Formation

Frédéric Taillard, CTR en charge de la formation, rappelle l'existence de l'application Formation, [disponible sur le site de la Ligue](#) ou sur smartphone. Il précise qu'il s'agit d'un outil qui sert le développement et encourage vivement à y aller (partie encadrement sportif).

Il annonce que trois DEJEPS l'accompagnent ce jour (sur les huit comptabilisés en Nouvelle-Aquitaine) et indique que le diplôme d'état DEJEPS Athlétisme et disciplines associées est seulement proposé à Poitiers.

- Johan Augeron : *selon lui, pour l'accès au niveau 3, le module « responsabilité et éthique » est trop long.*
 - o Jean Gracia insiste sur la grande importance de ce module.
 - o Joël Jollit souligne la remarque de Jean Gracia en informant que le Comité d'Éthique de la FFA a reçu une centaine de dossiers en 2022.
 - Joël Jollit en a traité 16 ayant pour objet, pour plus de la moitié d'entre eux, des atteintes sexuelles.

- 11.6 Athlé Forme Santé

Paul Nieto, technicien en charge de l'Athlé Forme Santé, commence par excuser sa Présidente de Commission Martine Prévost, représentant la FFA en AG de Ligue du Grand Est.

Il remercie les membres de la Commission Régionale de l'Athlétisme Forme Santé et commente le [diaporama en ligne](#).

L'Athlétisme Forme Santé, c'est le running, la marche nordique et prochainement la marche active.

Il aborde la formation, en profite pour remercier Frédéric Taillard pour sa contribution aux visites en clubs, puis interpelle sur l'importance de la formation sport sur ordonnance.

Il évoque le succès de la tenue des 1^{ères} assises des entraîneurs de marche nordique.

Il souligne le partenariat avec Intersport pour les défis AFS et remercie les participants aux défis.

Enfin, Paul Nieto aborde l'outil Diagnoform et informe des événements programmés la semaine suivante en Lot-et-Garonne dans les écoles.

14/ INTERVENTION REPRÉSENTANT DE LA FFA

Jean Gracia, représentant la FFA, informe qu'il avait préparé dix-sept pages d'intervention. Son intervention sera raccourcie et concentrée sur quatre points en raison de l'heure avancée de l'après-midi et de son horaire de retour SNCF qui approche.

Point 1 : équipe de France

La France a été représentée dans 17 compétitions (au calendrier mondial).

Bilan : 106 médailles ; 980 athlètes en stage (850 jours de stages organisés par la FFA)

Par rapport à l'objectif Paris 2024, l'équipe de France est vieillissante, il y a un trou de génération (probablement pas comblé avant 2028).

Paris 2024 :

- Les relations avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques ne sont pas simples. L'athlétisme a été ignoré jusqu'à l'an dernier.
- Concernant le besoin de juges et de volontaires, nous sommes très loin de la parité et les personnes sont souvent trop âgées.
- À cela s'ajoute le problème de la billetterie :
 - o Aujourd'hui seul le Président de la FFA est certain d'avoir un billet, la FFA n'a aucun billet gratuit, aucune accréditation.
 - o La FFA a décidé d'acheter des places et offrir la possibilité aux Ligues d'acheter des places avec eux. Mais on n'a pas le droit de les revendre.
 - o La livraison de la piste d'athlétisme du stade de France au 1^{er} juin 2024 n'est pas synonyme de home advantage.

Point 2 : plan d'investissement et de structuration des territoires

Trois axes par rapport aux 6,00 € votés l'an dernier. Les délégués des clubs auront un rapport complet sur l'utilisation qui en a été faite à l'occasion de l'AG FFA à Marignane fin avril.

- 1- Transformation outils de gestion (note de frais par exemple), modernisation de la FFA
 - Centrale d'achat (destinée aux structures et aux clubs)
 - Modernisation des systèmes OFA et SI-FFA (ce dernier datant de début 2000à)
 - Refonte du site Internet, à améliorer
- 2- Service aux adhérents et aux structures

- Espace clubs Athlé magazine, diffusion Athlé TV (l'Eurovision a acheté les droits d'utilisation d'images ; France TV a acheté tous les droits liés à l'athlé pour diffusion gratuite et pour exemple, les championnats d'Europe n'ont pas été diffusés à la télévision pour autant). Il ne faut pas non plus compter sur l'Equipe.TV. **Athlé TV** est gratuit pour tous les licenciés (meetings nationaux, championnats nationaux, images championnats d'Europe)
- 3- Emploi, professionnalisation, modernisation, formation (entraîneurs, dirigeants, officiels techniques)
- Le nombre de cadres techniques diminue (115 en 1992 ; 85 aujourd'hui) du fait du désengagement de l'état. Les agents de développement sont là pour aider les Ligues mais surtout les clubs. Jean Gracia encourage les clubs à avoir des salariés
 - Plan de professionnalisation : 24 emplois d'agent de développement financés par FFA/ANS. 12 postes ont été attribués, dont la formation est assurée par la FFA. 5 postes restent à pourvoir pour 13 ligues métropolitaines.

Concernant les 6,00 € en question, budgétairement parlant sur l'année civile 2022, 590 000 euros ont été dépensés en rapport avec les sujets 1, 2 et 3. Un rapport détaillé sera présenté aux délégués des clubs en AG FFA à Marignane.

Point 3 : réforme (loi du 2 mars 2022)

Selon Jean Gracia, cette réforme est un cauchemar pour la mise en application.

- Lors de l'AG électorale fédérale, les clubs voteront en direct (et plus les délégués des clubs) le 14 décembre 2024 pour un nouveau comité directeur (2500 clubs), avec un système de 7 paliers.
- Reconnaissance des athlètes (intégrer athlètes de haut-niveau non listés dans les structures). Parmi 650 athlètes, douze vont intégrer une commission des athlètes de haut-niveau et deux d'entre eux devront intégrer le comité directeur.
- Idem pour les entraîneurs (niveau 2 minimum), un homme et une femme devront intégrer le comité directeur.
- Idem pour les officiels techniques (à partir de niveau 2)
- Parité obligatoire à la FFA et dans les ligues
- Les délégués élus pour quatre ans voteront aux AG ordinaires. Les CDA devront être représentés parmi les délégués élus (obligatoire pour le 14 décembre 2024).

Point 4 : perspective spécifique de la licence

La simplification de la licence devra être opérationnelle au 1^{er} septembre 2024.

La commission médicale propose pour le 1^{er} septembre 2023 la suppression du certificat médical et son remplacement par le questionnaire de santé. Le comité directeur FFA se prononcera fin juillet.

13/ INTERVENTION DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

Passé 16h30, René Meyer donne la parole à Fabrice Biron.

Le Vice-Président du CROS N-A remercie René Meyer de l'invitation et excuse le Président du CROS N-A Philippe Said.

Il nous félicite de notre participation à cette AG, laquelle a fait œuvre de fonctionnement démocratique, les votes ont bien eu lieu.

Il informe que le CROS N-A, qui compte plus de cent ligues sportives, propose aux dirigeants des formations transversales de formats courts qui peuvent être suivies en visioconférence. Par conséquent Fabrice Biron invite l'assemblée à visiter le site du CROS pour les formations, y compris celles proposées par les CDOS.

Fabrice Biron ajoute que le CROS propose également de la formation professionnelle payante (certifiée Qualiopi) sur la journée à destination des éducateurs sportifs.

- [11.4 Marche Athlétique et Marche Nordique](#)

À 16h40, parole est donnée par Françoise Jeante à Bernard Saintemarie, Président de la Commission Régionale de Marche ([diaporama en ligne](#)).

Il remercie tous les membres de la commission.

Bernard Saintemarie constate un bon bilan sur la marche nordique et précise qu'elle est source de profit. La LANA est la 1^{ère} ligue organisatrice en France (43 MN en compétition), devant la Bretagne (32 MN en compétition). Clin d'œil aux clubs *033067-CA Villenave-d'Ornon* et *087031-CO-KM 42 St Just Le Martel* respectivement organisateurs des 24 heures MN et du tour du lac de Vassivière, ainsi qu'aux clubs *016034-Grand Angoulême Athlétisme* et *024006-CA Périgueux* pour les MN de Roullet-Saint-Estèphe et Brantôme en Périgord.

Enfin, il attire l'attention sur le fait que la marche athlétique est en perte de vitesse. Il faut augmenter le volume de marcheurs et celui des épreuves de compétition (épreuves à redynamiser, à relancer).

- [11.8 Communication](#)

Parole est donnée à 16h45 à Nicole Duclos, Présidente de la Commission Communication et Partenariats (détails dans le [diaporama en ligne](#)).

Elle évoque un début d'année difficile avec le départ du salarié Jérémy Bâty (plus rien ne se passait en ligne). Il a été remplacé par Bastien Lacoste puis il y a eu l'arrivée de Laurie Hauet, que la Présidente remercie tous les deux. Les tâches sont réparties entre eux.

Nicole Duclos remercie la société GEMAP pour la refonte du site. Côté partenariats, elle remercie la MAIF (athlé forme santé), CRAFT (vêtements), Intersport (lots défis athlé forme santé), et Renault Rent Mobilize Poitiers (location de véhicules, à étendre sur l'ensemble de la région).

- [11.9 Comité d'Éthique et Déontologie](#)

Bernard Allonneau prend la parole et mentionne le traitement de trois dossiers en 2022 pour des conflits entre personnes (détaillés dans le [diaporama en ligne](#)). Il insiste sur l'importance de la prise de connaissance de la charte Éthique et Déontologie dans les clubs.

- Les points 11.3 et 11.5 de l'ordre du jour ne sont pas abordés faute de temps. Se référer au [diaporama en ligne](#).

15/ 17H00 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR LE PRÉSIDENT

« Bonjour à toutes et à tous.

« Nous sommes arrivés au terme de cette Assemblée Générale.

Il nous reste 2 saisons sportives d'ici les JO de 2024. Plusieurs défis nous attendent.

J'en citerai 3 :

- Réussir ces saisons sportives 2022/2023 et 2023/2024 avec des découpages et des organisations adaptées à notre vaste territoire.

- Tirer parti des différentes animations, lancées par la FFA et les CROS et CDOS, qui vont jaloner les mois précédents les J.O. Ce sont des occasions pour dynamiser nos licenciés et en rencontrer de nouveaux.

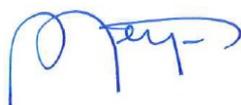
- et surtout renforcer nos compétences pour être prêts – mieux qu'en 2003 - à accueillir de nouveaux pratiquants. La formation des entraîneurs est comme nous l'avons déjà dit un enjeu prioritaire.

Merci d'avoir participé à cette Assemblée. Bonne saison estivale 2023.

Vivez là avec passion au rendez-vous de la performance.

Bon retour. »

René Meyer
Président LANA



Françoise Jeante
Secrétaire Générale LANA

